

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Terreal

De : Jean-Pierre Cobert

Date : 23/01/2024 15:38

Pour : "Prefecture E.P" <pref-projet-terreal@eure.gouv.fr>

À l'attention de Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Santé Publique France dans ses toutes dernières statistiques indique que 40 000 décès prématurés, pour les plus de 30ans, ont lieu en France chaque année à cause de la pollution par certaines particules fines, les PM2.5; les PM1.0 , plus fines que les PM2.5 parviennent à progresser encore plus loin dans l'organisme et passent la barrière des poumons, mais l'étude de leur impact sur la santé est difficile, donc le nombre de décès qui leur est dû n'est pas inclus dans ce chiffre de 40 000.

Dans l'annexe 5, étude d'impact, on peut lire " Les particules très fines sont nocives . Elles sont susceptibles de développer la silicose si elles sont de dimension alvéolaire, et viennent d'être libérées par un choc sur le quartz .Il s'agit de poussières inertes qui sont normalement éliminées par l'organisme . Toutefois, en cas d'exposition prolongée à des niveaux excessifs de poussière, même issue de dépôts argileux sédimentaires, il devient difficile pour les mécanismes de défense naturelle du corps d'éliminer les poussières alvéolaires des poumons. Par mesure de précaution et par manque d'études sur le sujet, on considérera que la silice libre contenue dans l'argile est susceptible d'atteinte à la paroi pulmonaire" . On peut s'étonner du terme dimension alvéolaire sans indication plus précise ; ce sont des PM2.5, des PM1.0 ?.

Ce qui est prévu par la société Terreal, c'est d'arroser les pistes pour éviter l'envol de poussières en période estivale, mais,

- comment faire pour la traversée de Vernon par les poids lourds chargés d'argile ?
- l'arrosage des pistes sera autorisé en périodes de restriction de la consommation d'eau ?

Jean-Pierre COBERT

27590 Pîtres